

Comme vous le savez, notre agriculture a été, pendant l'année, particulièrement touchée par les développements au plan du commerce international.

Le Food Security Act de 1985 des États-Unis a intensifié considérablement la concurrence pour les marchés extérieurs, et a entraîné une baisse des prix internationaux pour nos exportations de graines et d'oléagineuses. La mise en application du programme américain de valorisation des exportations a fait que nos fermiers ont plus de difficulté à gagner honnêtement leur vie. Nous savons et comprenons tous que les États-Unis ont adopté cette loi en partie parce qu'ils percevaient que les subventions excessives de la CE ont graduellement miné leur part des marchés. La CE, lorsqu'elle a adopté sa Politique agricole commune il y a trente ans, visait une plus grande autosuffisance. Les politiques de la CE ont réussi bien mieux que n'auraient jamais pu le penser leurs auteurs. L'un des principaux changements survenus sur les marchés mondiaux dans les dix dernières années a été que la CE, qui était autrefois un importateur net de la plupart des principaux produits agricoles, s'est transformée en un exportateur net de ces produits. Qu'il s'agisse du blé, du boeuf, du sucre ou des produits laitiers, la CE a maintenant accumulé des excédents massifs qu'elle écoule sur les marchés extérieurs grâce à ses subventions à l'exportation.

Les politiques des États-Unis et de la CE ont eu malheureusement pour effet d'étendre la guerre des subventions aux marchés traditionnels du Canada au Moyen Orient, en Europe de l'Est et en Chine.

La chute des cours céréaliers aide bien sûr d'autres producteurs agricoles qui se battent constamment pour leur survie. Par exemple, les éleveurs de bétail profitent des prix bon marché des produits d'alimentation animale. Il s'ensuit un accroissement des stocks de boeuf excédentaires, par exemple dans les pays de la CE.

Cette nouvelle "agressivité" de la part des États-Unis s'est également manifestée au cours des négociations avec les Communautés européennes sur le dédommagement dû aux États-Unis en raison de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CE. Les menaces et contre-menaces de rétorsion qui ont été publiquement échangées au cours de l'an dernier n'ont rien fait pour inspirer confiance dans la capacité du système international de maintenir un marché raisonnablement sûr et prévisible. En l'occurrence, cette question a été résolue à la dernière minute, mais il faudra un certain temps pour dissiper l'incertitude et les tensions